

SOLIDARITÉ URGENGE SÉTOISE

35, rue Pierre Sémard
34200 - SETE

**COMMISSARIAT AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

SOLIDARITE URGENCE SETOISE
35, rue Pierre Sémard
34 200- SETE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale de l'association **SOLIDARITÉ URGENCE SÉTOISE**,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Montpellier, le 3 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes
SQFRACO
Josselin NAZON

SOLIDARITE URGENCE SETOISE

35, rue Pierre Sémard

34200 - SETE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'association **SOLIDARITE URGENCE SETOISE**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SOLIDARITE URGENCE SETOISE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

ACTIF

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	7 943	7 234	708	0,02	1 017	0,03
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains	58 937		58 937	1,58	58 937	1,66
Constructions	985 817	396 611	589 205	15,90	628 575	17,69
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	636 645	522 304	114 341	3,09	106 897	3,01
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours					20 809	0,59
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations affectées, concédées ou mises à disposition						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	25 369		25 369	0,68	25 335	0,71
TOTAL (I)	1 714 711	926 150	788 561	21,29	841 571	23,68
Comptes de liaison (1)						
TOTAL (II)						
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Budgets annexes						
CREANCES (2) :						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés (3)	27 645	17 938	9 708	0,26	18 621	0,52
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	628		628	0,02	10 455	0,29
. Personnel	59		59	0,00	292	0,01
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	103 862		103 862	2,80	32 519	0,91

ACTIF	SMOU-MONTPELLIER Exercice clos le 31/12/2023 N° SIRET 33464030 00027 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)
--------------	--	---

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	2 800 813		2 800 813	75,60	2 648 859	74,53
Charges constatées d'avance	910		910	0,02	1 888	0,05
TOTAL (III)	2 933 917	17 938	2 915 979	78,71	2 712 634	76,32
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	4 648 627	944 087	3 704 540	100,00	3 554 205	100,00

- (1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.
- (2) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :
- (3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2023		31/12/2022	
	(12 mois)		(12 mois)	

FONDS PROPRES:					
Fonds associatifs sans droit de reprise					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Legs et donation					
Subvention d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
RESERVES:					
Excédents affectés à l'investissement	248 922	6,72	228 416	8,43	
Réserves de compensation	217 340	5,87	186 998	5,26	
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	85 841	2,32	85 841	2,42	
Autres réserves	634 177	17,12	634 177	17,84	
REPORT A NOUVEAU:					
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	754 503	20,37	536 003	15,08	
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs					
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	143 697	3,88	108 174	3,04	
Dépenses non opposables aux tiers financeurs					
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	129 476	3,50	304 870	8,58	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	162 522	4,39	156 288	4,40	
PROVISIONS REGLEMENTEES:					
Couverture du besoin en fonds de roulement					
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations					
Réserves des plus-values nettes d'actif					
Immobilisations grevées de droits					
	TOTAL (I)	2 376 478	64,15	2 240 767	63,06
Comptes de liaison					
	TOTAL (II)				
Provisions pour risques	103 958	2,81	66 465	1,87	
Provisions pour charges					
	TOTAL (III)	103 958	2,81	66 465	1,87
Fonds dédiés					
. Sur subventions de fonctionnement	146 856	3,96	150 881	4,25	
. Sur autres ressources					
DETTES (3) :					
Emprunts et dettes assimilées (2) (3)	480 029	12,96	510 540	14,36	
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	82 421	2,22	70 094	1,97	
Dettes fiscales et sociales	258 314	6,97	275 537	7,75	
Autres (5)	5 538	0,15	8 686	0,24	
Produits constatés d'avance	250 947	6,77	231 235	6,51	
	TOTAL (IV)	1 224 105	33,04	1 246 973	35,08
Ecarts de conversion passif (V)					
	TOTAL PASSIF	3 704 540	100,00	3 554 205	100,00

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Edité le 21/03/2024

SOFRACO
Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 833464003
Exercice clos le 31/12/2023
(12 mois)

PASSIF

Exercice précédent
31/12/2022
(12 mois)

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

- (1) Dont compte 1201 :
et compte 1291 :
: résultats sous contrôle de tiers financeurs.
- (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.
- (3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.
- (4) Dont à moins d'un an :
Dont à plus d'un an :
- (5) Dont fonds des majeurs protégés :

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

SOFRACO

Commissariat aux comptes - Audit
245 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER

Edité le 21/03/2024

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le	Exercice précédent	Variation absolue	%
	31/12/2023	31/12/2022		
	(12 mois)	(12 mois)	(12 mois)	

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	301 724		301 724	100,00	311 704	100,00	-9 980	-3,19
Montants nets produits d'expl.	301 724		301 724	100,00	311 704	100,00	-9 980	-3,19
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Dotations et produits de tarification			967 451	320,64	909 340	291,73	58 111	6,39
Subventions d'exploitation			1 341 845	444,73	1 446 778	464,15	-104 933	-7,24
Dons								
Cotisations			130	0,04	130	0,04		0,00
Legs et donation								
Produits liés à des financements réglementaires								
Autres produits			696	0,23	1 020	0,33	-324	-31,75
Reprise de provisions			4 023	1,33	6 033	1,94	-2 010	-33,31
Transfert de charges			17 325	5,74	44 289	14,21	-26 964	-60,87
Sous-total des autres produits d'exploitation			2 331 470	772,72	2 407 590	772,40	-76 120	-3,15
Total des produits d'exploitation (I)			2 633 194	872,72	2 719 294	872,40	-86 100	-3,16
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			40 034	13,27	6 000	1,92	34 034	567,23
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			40 034	13,27	6 000	1,92	34 034	567,23
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			14 698	4,87	16 122	5,17	-1 424	-8,82
Sur opérations en capital			62 506	20,72	28 558	9,16	33 948	118,87
Reprises sur provisions et transferts de charges								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			150 881	50,01	209 896	67,34	-59 015	-28,11
Total des produits exceptionnels (IV)			228 086	75,59	254 576	81,67	-26 490	-10,40
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			2 901 313	961,58	2 979 870	955,99	-78 557	-2,63
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			2 901 313	961,58	2 979 870	955,99	-78 557	-2,63
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises et de matières premières			13 842	4,59	10 792	3,46	3 050	28,26
Variation de stock marchandises et matières premières								
Autres achats non stockés			238 354	79,00	253 913	81,46	-15 559	-6,12
Services extérieurs			605 036	200,53	602 686	193,35	2 350	0,39
Autres services extérieurs			141 266	46,82	113 601	36,45	27 665	24,35
Impôts, taxes et versements assimilés			80 092	26,54	78 409	25,15	1 683	2,15
Salaires et traitements			989 855	328,07	987 437	316,79	2 418	0,24
Charges sociales			360 515	119,49	339 971	109,07	20 544	6,04

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Présenté en Euros

SOFRACO

Edité le 21/03/2024

Commissariat aux comptes - Audit

215 rue Samuel Morse - Le Triade 3

Exercice clos le 31/12/2023

31/12/2023

(12 mois)

Variation

absolue

(12 mois)

%

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Autres charges de personnel	16 912	5,61	16 667	5,35	245	1,47
Subventions accordées par l'association						
Dotations aux amortissements	92 489	30,65	84 017	26,95	8 472	10,08
Dotations aux provisions	59 454	19,70	7 483	2,40	51 971	694,52
Autres charges	7 121	2,36	7 884	2,53	-763	-9,67
Total des charges d'exploitation (I)	2 604 934	863,35	2 502 859	802,86	102 075	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées	8 758	2,90	6 188	1,99	2 570	41,53
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	8 758	2,90	6 188	1,99	2 570	41,53
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	9 209	3,05	15 071	4,84	-5 862	-38,89
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	2 081	0,69			2 081	N/S
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	146 856	48,67	150 881	48,41	-4 025	-2,66
Total des charges exceptionnelles (IV)	158 145	52,41	165 952	53,24	-7 807	-4,69
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	2 771 837	918,67	2 674 999	858,19	96 838	3,62
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	129 476	42,91	304 870	97,81	-175 394	-57,52
TOTAL GENERAL	2 901 313	961,58	2 979 870	955,99	-78 557	-2,63

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

PRODUITS :

Bénévolat	7 750	6 187
Prestations en nature		
Dons en nature	43 368	4 648
TOTAL	51 118	10 835

CHARGES :

Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	43 368	4 648
Personnel bénévole	7 750	6 187
TOTAL	51 118	10 835

SOFRACO**Annexes Associations 2024**Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse – Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 333464030 00027**PREAMBULE**

- Description de l'objet social de l'entité : Solidarité Urgence Sétoise a pour mission d'assurer l'accueil, le logement, l'accompagnement et l'insertion sociale des personnes ou familles connaissant de graves difficultés en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale. Il s'agit notamment de victimes de violence, de personnes confrontées à l'alcoolisme et aux toxicomanies ou de personnes sortant de prison.

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées : Les missions réalisées par l'association peuvent être regroupées selon les principaux pôles d'activité suivant :

- * accueil de jour
- * pôle santé (Lits Halte Soins Santé)
- * pôle Logement
- * Centre d'hébergement et de réinsertion sociale, hébergement de stabilisation
- * Service d'accueil d'orientation
- * Hébergement d'urgence

- Description des moyens mis en œuvre : L'association emploie en moyenne une quarantaine de salariés. Elle dispose de locaux dans lesquels sont hébergés les services administratifs. Elle est propriétaire d'une partie de ces locaux. L'association est également propriétaire de deux autres ensembles immobiliers dans lesquels sont hébergés les usagers. Elle dispose également de logement en location qui sont mis à la disposition des usagers.

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 704 540,20 €.

Le résultat net comptable est un excédent de 129 476,41 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/03/2024 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les faits significatifs de l'exercice sont les suivants :

L'organisme financeur a fixé de manière définitive à +40 341,32 € le résultat du CHRS et à +40 505,54 € le résultat des LHSS pour l'exercice 2021. Cet arrêté nous impose de modifier l'affectation initiale des résultats voté par l'AG qui a arrêté les comptes 2021

Affectation initiale des résultats :

Résultat sous contrôle des tiers financeurs CHRS	38.031,33 €
Résultat sous contrôle des tiers financeurs LHSS	38.195,51 €
Report à nouveau gestion non contrôlée	281.191,03 €

Affectation définitive des résultats :

Réserve de compensation CHRS (sous contrôle 1/3 financeurs)	10.341,32 €
Réserve de compensation LHSS (sous contrôle 1/3 financeurs)	20.000,00 €
Réserve d'investissement LHSS (sous contrôle 1/3 financeurs)	20.505,54 €
Résultat sous contrôle des tiers financeurs CHRS	30.000,00 €
Report à nouveau gestion non contrôlée	276.571,01 €

Compte tenu des résultats dégagés lors des exercices précédents, la DDETS a sollicité qu'une partie de l'excédent de certains dispositifs financés par des subventions en 2022 soit positionné en réduction des charges d'exploitation pour l'exercice 2023. Cette proposition a été acceptée par l'association. Le principe retenu a été de limiter les excédents à 4% des produits de tarification.

Les dispositifs concernés par ces mesures sont les suivants :

Hébergement d'Urgence :	100.000 euros
SAO :	16.747 euros

Ce mode de fixation des excédents disponibles pour l'association sera reconduit pour l'exercice 2024.

Par ailleurs, les aides aux contrats s'élèvent à 6.580 euros en 2023 contre un montant de 41.700 euros en 2022, soit une baisse très significative de 35.120 euros.

L'Association a fait l'objet d'une assignation aux prud'hommes de la part d'un de ses salariés. Cette assignation a fait l'objet d'une provision pour risque à hauteur de 41.515,92 euros.

Une réévaluation des salaires les plus bas de la convention collective applicable est en fin de négociation entre les partenaires sociaux. Ces réévaluations dont les modalités sont déjà connues, applicables avec effet rétroactif en 2023, ont fait l'objet d'une provision d'un montant de 10.547 euros brut auquel se rajoute 4.219 euros au titre des charges sociales afférentes à ces réévaluations.

Compte tenu du mode d'attribution des jours de congés payés déjà applicable dans l'association, nous n'avons identifié aucun risque lié à l'antériorité des congés payés suite aux arrêts maladie consécutivement à l'application en droit français du droit européen en la matière.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**METHODE GENERALE**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

axiome**SOFRACO**

Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 333464030 00027

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse – Le Triade 3
34000 MONTPELLIER

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances usagers, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances usagers font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse – Le Triade 3
34000 MONTPELLIER

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

L'association a décidé de provisionner le montant des engagements pour départ à la retraite dans ses comptes. Au 31 décembre 2023, la provision pour indemnités de fin de carrière s'élève à 62.442 euros.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Accueil de jour : Préparation de repas pour la période hivernale : 125 heures

Point santé : Consultation médicale d'un médecin : 435 heures

Dispositifs divers : Intervention coiffeuse et événements divers : 25 heures

Total des heures de bénévoles : 585 heures

Par prudence, ces contributions ont été valorisée au montant minimum du SMIC, soit :

Salaires bruts 585 heures * 11,52 =	6 739,20 euros
Charges sociales :	1 101,88 euros
	<hr/>
Coût global	7 750,08 euros

Par ailleurs, l'association a bénéficié de dons en nature de produits d'entretien et de produits alimentaires principalement destinés aux petits déjeuners et à la fourniture de repas pour un montant total de 43 368,22 euros.

axiome**SOFRACO****Annexes Associations 2024 (suite)****NOTES SUR LE BILAN ACTIF**Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 333464030 00027**Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	7 943			7 943
Immobilisations corporelles	1 678 790	41 526	38 917	1 681 399
Immobilisations financières	25 335	34		25 369
TOTAL	1 712 068	41 560	38 917	1 714 711

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	6 925	309		7 234
TOTAL I	6 925	309		7 234
Terrains				
Constructions				
sur sol propre	140 889	24 118		165 007
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	195 544	36 061		231 605
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	308 072	6 839		314 911
Matériel de transport	48 839	11 784	38 917	21 706
Matériel de bureau et informatique	170 228	15 460		185 688
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	863 572	94 262	38 917	918 917
TOTAL GENERAL (I+II)	870 497	94 571	38 917	926 151

L'association a procédé à l'immobilisation dans le compte 213512 « Agencements esp P Leroux » des travaux réalisés Espace P LEROUX rue Pierre SEMARD en 2023 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022 pour un montant de 20.809 euros. Nous avons comptabilisé une dotation exceptionnelle aux amortissements correspondant à l'amortissement de l'année 2022 pour un montant de 2.082 euros.

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	25 369		25 369
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	9 708	9 708	
Autres créances	104 549	104 549	
Charges constatées d'avance	910	910	
TOTAL	140 536	115 167	25 369

Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	93 700
Autres produits à recevoir	10 023
TOTAL	103 723

Annexes Associations 2024 (suite)

axiome

SOFRACO

NOTES SUR LE BILAN PASSIF
 Commissariat aux comptes - Audit
 215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
 34000 MONTPELLIER
 SIRET 333464030 00027

Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 135 432		50 847		1 186 279
Dont générosité du public					
Report à nouveau	644 177		339 490	85 467	898 200
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	304 870	304 870	129 476	304 870	129 476
Dont générosité du public					
Situation nette	2 084 479	304 870	519 813	390 337	2 213 955
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	156 288		37 240	31 006	162 522
Dont générosité du public					
Provisions règlementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	156 288	0	37 240	31 006	162 522
TOTAL dont générosité du public	2 240 767	304 870	557 053	421 343	2 376 477

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs	58 046	201 743
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		754 502
SOLDE	58 046	956 245

SOFRACO

Commissariat aux comptes - Audit
215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
34000 MONTPELLIER
SIRET 333464030 00027

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisation : Montant global	Utilisation : Dont remboursé	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : dont fonds à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
CHRS	1 200	22 927				24 127	
LHSS	52 374	4 739	3 585			53 528	
Nuitées d'hôtel	30 265		2 064			28 201	
Accueil de jour	25 000		25 000			0	
DHU DAHI	41 000		0			41 000	41 000
Baux glissants	1 042		1 042			0	
Total	150 881	27 666	31 691	0	0	146 856	41 000

Détail des subventions par financeurs

Dispositif	Financier principal	Montant 2023	Montant 2022
CHRS	DDCS	547 387	544 455
LHSS	ARS	402 745	376 064
SAO	DDCS	123 083	130 295
Accueil de jour	DDCS	206 019	170 205
Un toit pour Jonas	DDCS	45 055	51 671
Hébergement d'urgence	DDCS	372 619	460 469
ELH	Conseil départemental de l'hérault	164 483	147 523
Baux glissants	Sète agglomération	1 042	0
Alter 2	DDCS	55 162	62 883
DAHI DHU	DDCS	37 298	33 621
IML	DDCS	109 240	105 665
Maison relais	DDCS	205 326	201 546
Point santé	Assurance Maladie	10 000	20 000
AVDL	L'état - Fds Nat d'accompagnement vers le logt	12 413	42 637
VENUS	Fondation l'oréal	0	5 950
Réfugiés temporaires	DDCS	14 868	20 450
TOTAL		2 306 741	2 373 434

SOFRACO

Commissariat aux comptes - Audit
 215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
 34000 MONTPELLIER
 SIRET 333464030 00027

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	455 491	31 114	119 614	304 763
Dettes financières diverses	24 538	24 538		
Fournisseurs	82 421	82 421		
Dettes fiscales et sociales	258 314	258 314		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	5 538	5 538		
Produits constatés d'avance	250 947	250 947		
TOTAL	1 077 249	652 872	119 614	304 763

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	2 972
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	49 679
Dettes fiscales et sociales	126 072
Autres dettes	1 517
TOTAL	180 240

Annexes Associations 2024 (suite)

AXIOME

AUTRES INFORMATIONS

SOFRACO

Commissariat aux comptes - Audit
 215 rue Samuel Morse - Le Triade 3
 34000 MONTPELLIER
 SIRET 333464030 00027

Engagements et sûretés réelles consenties**Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :**

L'association a consenti une promesse d'affectation hypothécaire sur les locaux 24 28 rue Pierre SEMARD 34200 SETE au profit de la Caisse d'Epargne en garantie du prêt souscrit auprès de cet établissement pour l'acquisition de ces locaux pour un montant initial de 300.000 euros.

Capital restant dû au 31/12/2023 : 241.250 euros

Les cautions, avals et garanties reçus sont les suivants :

L'association bénéficie de la caution de la CIE EUR DE GARANTIES ET DE CAUTIONNEMENT à hauteur de 50% du prêt souscrit auprès de la Caisse d'Epargne pour un montant initial de 300.000 euros.

	Montant des dettes	Montant des sûretés
Emprunts et dettes auprès des organismes de crédit	241 250	120 625
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes sur immobilisations		
Autres dettes		
TOTAL	241 250	120 625

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Le montant provisionné dans les comptes de l'association au titre des engagements pour l'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 62 442 €.

Les calculs retenus pour l'évaluation de l'indemnité de départ à la retraite sont basés sur :

- le salaire en fin de carrière
- les droits accumulés en fin de carrière : méthode rétrospective proratisée sur l'ancienneté
- la quotité de droits cumulés en fin de carrière basée sur la convention collective
- le départ volontaire ou à l'initiative du salarié
- l'âge de départ à la retraite : 64 ans
- le taux de rotation du personnel
- le taux moyen d'augmentation des salaires
- le taux d'actualisation retenu
- le taux moyen des charges sociales

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	3	
Non cadres	36	
TOTAL	39	0